

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 14 décembre 2015 à 18 h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur monsieur le maire	Jean Mainguy
Mesdames les conseillères	Andrée St-Laurent Kathleen Thibaudeau
Messieurs les conseillers	Alain Lavoie Patrick Delisle

formant quorum.

Madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Étaient absents Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère, et M. Denis Bouchard, conseiller.

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil le 9 décembre 2015. Un avis public a aussi été affiché en date du 9 décembre 2015 tel que requis par le Code municipal. Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Demande au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse populaire Desjardins pour le projet de la *Petite Séduction* à Rivière-à-Pierre

2015-12-206

Demande au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse populaire Desjardins pour le projet de la *Petite Séduction* à Rivière-à-Pierre

Tenant compte que, dans tous les villages visités, la *Petite Séduction* représente un soulèvement communautaire sans pareil et que recevoir la *Petite Séduction* est un projet qui dynamise une collectivité et renforce les liens d'attachement envers celle-ci en plus d'attirer de nombreux visiteurs;

Tenant compte que la Municipalité de Rivière-à-Pierre aura à assumer les frais d'hébergement de l'équipe et divers coûts ponctuels liés à l'activité;

Tenant compte que la Municipalité de Rivière-à-Pierre aura de plus à investir dans des biens permanents afin d'assurer le succès de l'activité;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre soumette au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse populaire Desjardins une demande afin d'acquérir des biens permanents pour une valeur de 10 520\$ pour assurer le succès du projet de la *Petite Séduction* à Rivière-à-Pierre.

Adoptée

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 18h40.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
et secrétaire-trésorière